

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début du traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- N° 000047

Optique 120996 Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2768 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HILALI Fouzia

Date de naissance : 07-08-58

Adresse : HAY BY ABDELLAH Bd TAZA Rue 99

M 25. AINI CHEK, CASAB

Tél. 06.00376.166 Total des frais engagés : 300,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. ANIBA MYRIEM
Hématologie Clinique
Bd. Al Qodra 35, GH 06 N°04
1er Etage, Casablanca
Tél: 05 22 87 37 50 - GSM: 0664 42 82 13

Cachet du médecin :

Date de consultation : 08/08/2019

Nom et prénom du malade : Hilali Fouzia Age: 61 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Thrombopenie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le contenu des Actes
09/06/2022	CS		300,00	Dr ANIBA MYRIEM Hématologie Clinique Bd Al Quds, Imm.35, GH 06 N°04 1er Etage - Casablanca Tél: 0522 87 07 50-GSM: 0664 42 82 13

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	G	MONTANTS DES SOINS
	B	00000000 35533411		DATE DU DEVIS
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ANIBA Myriem

Hématologue
(Adultes et enfants)



Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

الدكتورة عنيبة مريم

أخصائية في أمراض الدم
(البالغين والأطفال)

خريجة كلية الطب و الصيدلة
بالدار البيضاء

Casablanca, le : 08/06/2022

Myriem Fongia Milali

- Revolade 50 mg

2cp le soir

x 1 mois

Dr. ANIBA MYRIEM
Hématologie Clinique
Bd. Al Qods Imm. 35. GH 06 N°04
1er Etage- Casablanca
Tél: 0522 87 37 50 - GSM: 064 42 82 13

pharmacie lycée nef

شارع القدس، الضمان GH06، عمارة 35 الشقة 4 الطابق 1، الدار البيضاء

Boulevard Al Qods, Imm 35 GH06 N°04, 1er étage, Casablanca

☎ 05 22 87 37 50 (Urgence : ☎ 06 64 42 82 13) E-mail : myriemaniba@gmail.com

Dr. ANIBA Myriem

Hématologue

(Adultes et enfants)



Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

الدكتورة عنيبة مريم

أخصائية في أمراض الدم
(البالغين والأطفال)

خريجة كلية الطب و الصيدلة
بالدار البيضاء

Casablanca, le : 07.06.2021

Compte rendu Médical

Mme Hidali Fouzia âgée de 64 ans,
se诉ie depuis 2005 pour un syndrome
thrombopénique iatrogène, ayant bénéficié
de 2 lignes thérapeutiques : corticothérapie et
splénectomie. Actuellement en récidive.
La patiente nécessite un traitement par
Revoluta 50mg 2x par jour en urgencie.

Dr. ANIBA MYRIEM
Hématologie Clinique
Bd. Al Qods, Imm.35, GH 06 N°04
1er Etage - Casablanca
Tél: 0522 87 37 50 - GSM: 0664 42 82 13

شارع القدس، الضمان، GH06، عمارة 35 الشقة 4 الطابق 1، الدار البيضاء

Boulevard Al Qods, Imm 35 GH06 N°04, 1er étage, Casablanca

Tel: 0522 87 37 50 (Urgence : 06 64 42 82 13) E-mail : myriemaniba@gmail.com

Dr. ANIBA Myriem

Hématologue
(Adultes et enfants)



Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

الدكتورة عنيبة مريم

أخصائية في أمراض الدم
(البالغين والأطفال)

خريجة كلية الطب و الصيدلة
بالدار البيضاء

Casablanca, le :

Mme Fouzia Hulili

- N Rpq

Dr. ANIBA MYRIEM
Hématologie Clinique
Bd. Al Qods, Imm. 35, GH 06 N°04
1er Etage, Casablanca
Tel: 0522 87 37 50-GSM: 0664 42 82 13

1 semaine après le
traitement.

شارع القدس، الضمان، GH06، عمارة 35 الشقة 4 الطابق 1، الدار البيضاء

Boulevard Al Qods, Imm 35 GH06 N°04, 1er étage, Casablanca

☎ 05 22 87 37 50 (Urgence : ☎ 06 64 42 82 13) E-mail : myriemaniba@gmail.com